



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Salon « Aux sources d'une résistance par l'entraide, le partage et la coopération » – Édition 2026

Le 24 mai 2026

L'association Aux Sources prend acte de l'arrêté municipal visant à interdire la tenue de la quatrième édition de son salon annuel, prévue à Meyzieu.

Cette décision intervient alors qu'en 2025, la précédente édition avait pu se tenir à la suite d'une décision du juge des référés ayant permis son maintien, dans des conditions exemplaires, sans incident, dans un climat de sérénité, de dialogue et de respect. Ce précédent démontre que l'événement peut se dérouler dans le respect de l'ordre public et du vivre-ensemble.

Depuis sa création, le salon Aux Sources rassemble des familles, des citoyens, des intervenants associatifs, intellectuels, religieux et spirituels autour d'une ambition claire : encourager la réflexion, la transmission, l'engagement citoyen et le vivre-ensemble.

Le thème choisi cette année, « Aux sources d'une résistance par l'entraide, le partage et la coopération », s'inscrit pleinement dans cette démarche. La résistance dont il est ici question est une résistance spirituelle, éthique et citoyenne face à tout ce qui fragilise le lien social : le repli, la haine, le sectarisme, les logiques de division et les tentatives d'opposer les citoyens les uns aux autres.

Notre salon n'a jamais été un espace de rupture avec la société. Il a toujours été un espace de coopération, de dialogue, de responsabilité et d'ouverture. Rien, dans son contenu, dans le profil des intervenants ou dans l'historique des précédentes éditions, ne justifie une mesure d'interdiction aussi grave.

Il est inquiétant qu'une mesure aussi attentatoire aux libertés fondamentales ait été prise sans qu'un véritable échange préalable permette aux organisateurs de présenter concrètement le contenu du salon, son déroulement, les garanties d'organisation mises en place ainsi que les valeurs portées par cet événement. À aucun moment, les organisateurs n'ont été utilement mis en mesure de répondre aux interrogations soulevées ou de dissiper les amalgames et interprétations parfois relayés dans le débat public.

Nous refusons que des campagnes de pression, des polémiques médiatiques ou des amalgames puissent tenir lieu d'appréciation objective d'un événement associatif, culturel et spirituel. Dans un État de droit, les restrictions apportées à la liberté de réunion, à la liberté d'expression et à la liberté d'association doivent reposer sur des éléments concrets, précis et proportionnés.

Fidèles à notre attachement à la justice et aux libertés fondamentales, nous avons engagé les recours nécessaires afin de faire reconnaître nos droits et permettre, dans le respect du cadre légal, la tenue de cet événement. Nous abordons cette nouvelle étape avec calme, confiance et détermination. Confiance en Dieu, dans la justice et dans la force des faits. Confiance également dans la maturité et la lucidité de toutes celles et ceux qui connaissent la réalité de notre démarche et qui saurons agir noblement pour continuer à véhiculer nos valeurs communes avec créativité et quelques soient les aléas.

Nous appelons chacun à rester digne, uni et constructif, en restant attentif à nos prochaines publications et aux prochaines décisions de justice à intervenir. Plus que jamais, notre responsabilité collective est de refuser les logiques de division et de continuer à défendre des espaces de confiance, de coopération et de respect mutuel.

C'est précisément dans les périodes de tension que l'entraide et la fraternité deviennent des réponses essentielles.

Les membres de l'association Aux Sources